



Association sportive du Golf de Valgarde

Chemin de Rabasson 83130 LA GARDE

Téléphone: 04.94.14.01.05

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Entité	ASGV	Visa	
Émis le		Référence	
Auteur	Michel GLAUME / Viviane GAD		
Objet	Réunion CA du 8 décembre 2014		

P = Présent Ex = Excusé Abst = Absent

PARTICIPANTS			PARTICIPANTS		
BACHELIER	Philippe	P	JANNIN	Philippe	P
COHEN	Claude	P	MILLET	Philippe	EXC
DESSE	Marie Hélène	EXC	MEDALIN	Claude	P
GAD	Viviane	P	MERLIN	Michel	P
GAUME	Gérard	P	POMET	Guy	P
GLAUME	Michel	P	THOMAS	Catherine	P
GUEVARA	Jacqueline	P	WEBER	Fabrice	P

Le Président informe les membres du CA que Philippe Bachelier et Guy Pomet font, avec lui-même, partie d'une Commission Terrain instituée par la SAGEM en vue de rationaliser la préparation du Parcours avant le ré-etalonnage.

La préparation trou par trou fait l'unanimité, ce qui permet de prendre le temps de rediscuter de l'équilibrage du parcours souhaité par l'AS pour proposer aux Golfeurs un temps de jeu, un nombre de par 3 et des difficultés réparties équitablement sur le parcours, la discussion reste ouverte ...

Pour ce qui est des dossiers subventions ,le Conseil Général nous attribue 1000€et nous espérons des réponses positives du CNDS et de la Mairie de la Garde pour équilibrer le budget prévisionnel 2015 que nous présenterons a l'AG prévue le 6 Février prochain.

Le Président transmet aux membres du bureau la copie des lettres envoyées par M. Ignatoff, directeur de la SAGEM, aux parents des jeunes performants de Valgarde. Ce document s'appuie sur les différents entretiens que MM. Glaume et Ignatoff ont eu pour normaliser les relations entre les toutes parties, ASGV, SAGEM, Ecole de Golf et jeunes performants. Ces propositions sont détaillées au corps de la lettre jointe ci-après.

Concernant l'enveloppe annuelle à partager selon les performances ,le bureau confirme sa décision du 10 octobre 2014 de distribuer ainsi cette enveloppe :

« Il pourrait s'agir d'une prime au mérite accordée en fin d'année selon le nombre de performances réalisées à l'extérieur du club dans les compétitions fédérales, par la répartition d'une somme votée globalement au budget de l'Association à cet effet. »

Il est précisé que par « compétitions fédérales » il faut entendre « participations aux Grand Prix » et que l'ASGV se charge de l'inscription aux compétitions fédérales des équipes seulement, les inscriptions individuelles restent à la charge des intéressés, à l'exception du championnat du Var.

Pour ce qui est de la proposition de gratuité de la cotisation AS pour les réceptionnaires des courriers, c'est une proposition SAGEM qui ne concerne qu'un petit nombre de destinataires et qui serait sans doute compensée par la SAGEM, compte tenu qu'à ce jour, tous les adhérents AS, Membres du Bureau compris, règlent leur cotisation.

L'AS a commandé les pulls logotés pour les mettre à disposition des membres qui nous représentent au prix coutant de 30€ et c'est Michel Merlin qui en assurera la répartition.

Pour l'entraînement des équipes, M Glaume demandera à Mr Ignatoff le renouvellement des dispositions 2014. Dès que le terrain redeviendra praticable sur 18 trous l'AS organisera les rencontre conviviales attendues par les golfeurs,

Les démarches « Mécénat » semblent aller vers des résultats positifs qui pourront se concrétiser par une journée golfique conviviale selon les dates libres du calendrier,

Le calendrier des permanences « Licences » est établi pour le mois de Janvier, en assurant la présence d'un membre du Bureau les AM du lundi, mardi, mercredi et samedi ,

L'AS remercie l'Organisateur de la Noël Cup en affectant 150€ sur cet événement exceptionnel qui permet aux Valgardéens de côtoyer les meilleurs parmi lesquels les pros de l'élite nationale.

RV est donné début Janvier pour la mise au point de l'Assemblée Générale